



# Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

DÉCEMBRE 2021

## LE CONGRES : UN PLUS POUR LA DEMOCRATIE LOCALE

DANS CE NUMERO

Marc Cools, Président du GILD

LE CONGRES : UN  
PLUS POUR LA  
DEMOCRATIE  
LOCALE



Le suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale, les missions d'observation d'élections locales, les actions de coopération, l'échange de bonnes pratiques – autant d'actions du Congrès qui constituent un plus pour la démocratie locale.

Parce qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans une démocratie locale forte, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté en 1985 **la Charte européenne de l'autonomie locale**. Cette Charte est devenue un traité de référence pour la sauvegarde des droits des collectivités locales et régionales, comme le droit de jouir d'une autonomie, d'élire leurs organes locaux, d'exercer des compétences propres, de disposer de structures administratives et de ressources financières proportionnées aux compétences qui sont les leurs.

Cette Charte est le premier document européen où apparaît le principe de subsidiarité qui veut qu'une compétence soit exercée par le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen sauf quand celle-ci peut être assumée de manière plus efficace par un autre niveau de pouvoir.

BUREAU DU GILD

RENCONTRE AVEC  
LES LIBERAUX  
EUROPEENS

« LETTERS FROM  
BRUSSELS »

REGIONS ET  
DIASPORAS

RAPPORTS DU  
GILD

LAURENT  
WEHRLI : 15 ANS  
DE SERVICE AU  
CONGRES

Le suivi de l'application de la Charte qu'effectue le Congrès par le biais de visites sur place dans les différents Etats membres lui permet d'instaurer un dialogue politique avec les autorités de ces pays et de formuler des recommandations qui viennent souvent en appui de demandes formulées par les associations de villes et communes. Des recommandations qui reviennent régulièrement sont celles d'un **financement suffisant** et d'une **concertation effective** avec les représentants des collectivités locales et d'un dialogue réel avec ceux-ci avant toute décision qui a un impact sur ces collectivités.

**La démocratie locale est un enjeu particulièrement important dans certains pays européens pour y ancrer de manière irréversible la démocratie.** Il faut que le pouvoir n'y soit pas uniquement vertical mais aussi horizontal avec des collectivités territoriales ayant des compétences réelles et des majorités politiques parfois différentes entre elles et avec le niveau central. Beaucoup d'actions de coopération ont dès lors été menées par le Congrès avec des pays comme l'Ukraine, la République de Moldova, la Géorgie, l'Arménie et la Bosnie-Herzégovine. Le Congrès a aussi des projets de partenariat avec le Maroc et la Tunisie pour y soutenir les réformes qui y implantent une démocratie locale.

Les efforts constants du Congrès ont fini par permettre l'organisation d'élections communales dans la ville de Mostar où la division entre communautés a empêché celles-ci pendant de trop nombreuses années.

Le Congrès se penche aussi régulièrement, dans ses rapports et dans ses débats, sur **la situation des maires sous pression**. Quelques exemples : en Pologne le maire de Gdansk a été assassiné, en Allemagne un maire poignardé a survécu par miracle, aux Pays-Bas un maire, membre du Congrès, a dû bénéficier d'une protection policière en raison de menaces proférées à son encontre par la mafia mécontente de son action contre les trafics de drogue, en Turquie de nombreux maires sont emprisonnés souvent sans même un jugement ...

La pandémie Covid-19 touche tous nos pays. Le Congrès a pu enfin se réunir à Strasbourg pour la session d'octobre. Quelles belles retrouvailles ! Cela nous donne de l'espoir pour de nouvelles rencontres.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous revoir en bonne santé l'année prochaine ! Vaccinez-vous et protégez-vous et vos proches !

## LE GILD RENOUVELLE LA COMPOSITION DE SON BUREAU

A sa réunion du 25 octobre le groupe GILD a reconduit les mandats du président M. Marc Cools (Belgique), du trésorier M. Ott Kasuri (Estonie) et des vice-présidents Mme Gabriele Neff (Allemagne), M. Thomas Andersson (Suède) et M. Stewart Dickson (Royaume-Uni). M. Benoît Pilet (France) a rejoint le bureau en tant que nouveau vice-président.

### PRESIDENT :



**Marc Cools** (Belgique, L), Conseiller communal d'Uccle, chef du groupe Uccle en avant, ancien premier échevin d'Uccle  
Au Congrès : membre du Bureau du Congrès, membre de la Commission de suivi

### TRESORIER :



**Ott Kasuri** (Estonie, L) Conseiller municipal de Harku, responsable du développement de l'Association estonienne des municipalités rurales, membre du Parti de la Réforme  
Au Congrès depuis 2016, membre de la Commission de suivi

### VICE-PRESIDENTS :



**Gabriele Neff** (Allemagne, L), Conseillère municipale de Munich depuis 2002, membre du parti FDP  
Membre du Congrès depuis 2007, Présidente de la Commission des questions d'actualité en 2016-2021, vice-présidente de la délégation allemande



**Thomas Andersson** (Suède, R), Président et membre du Conseil régional de Jämtland et Härjedalen, Parti du Centre  
Membre du Congrès depuis 2018, Président de la Commission des questions d'actualité depuis 2021



**Stewart Dickson** (Royaume-Uni, R), Membre de l'Assemblée d'Irlande du Nord, Parti de l'alliance d'Irlande du Nord  
Au Congrès : 1<sup>e</sup> Vice-président de la Commission de suivi, porte-parole thématique sur l'observation des élections locales et régionales, représentant du Congrès au Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise



**Benoît Pilet** (France, L), Agir, Adjoint au maire d'Angers, vice-président Communauté urbaine Angers Loire Métropole  
Au Congrès depuis 2014, candidat du groupe GILD à la vice-présidence de la Commission de la gouvernance

### MEMBRES EX OFFICIO :



**Martine Dieschburg-Nickels** (Luxembourg, L), Conseillère communale de Strassen, Parti démocrate  
Au Congrès : Vice-Présidente de la Chambre des pouvoirs locaux, vice-présidente de la délégation luxembourgeoise, membre de la Commission d'actualité



**Andrei Novikov** (Estonie, R), adjoint au Maire de Tallin, parti Centre  
Au Congrès : Vice-Président de la Chambre des régions, membre de la commission de la gouvernance

## RENCONTRE AVEC LES LIBERAUX EUROPEENS :

A sa réunion du 7 juin 2021, le groupe GILD a tenu un échange de vues avec le président du groupe Renew Europe au Comité européen des régions François Decoster, maire de Saint-Omer, lauréat du prix « Meilleur maire du monde » pour son « sens du service public municipal ». En s'adressant aux élus du GILD, François Decoster a rappelé l'histoire et les principaux domaines d'action du Comité des Région et s'est arrêté sur le principe de « subsidiarité active ». Le président de Renew CdR a invité les élus du GILD à renforcer la coopération et la défense des valeurs humanistes communes.

Le 25 octobre 2021, le GILD a continué sa série d'échanges de vues avec les groupes libéraux de l'Europe. Cette fois, le GILD a rencontré Jacques Maire, député de l'Assemblée nationale française, président du groupe ALDE de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Jacques Maire a présenté les principaux travaux et projets de la présidence libérale de l'APCE et a salué l'initiative du GILD de renforcer les liens entre élus centristes siégeant dans les assemblées du Conseil de l'Europe et au sein des délégations nationales.



## PODCAST POUR LES ELUS LOCAUX ET REGIONAUX



*Sean O'Curneen, secrétaire général du groupe Renew au Comité européen des régions*

**Le groupe Renew du Comité européen des régions a lancé un podcast de 15 minutes destiné aux maires, aux conseillers municipaux et aux responsables politiques régionaux. Intitulé « Lettre de Bruxelles », il vise à offrir aux politiciens locaux et régionaux de la famille politique de Renew Europe/GILD des informations pertinentes sur l'UE et les aidera, ainsi que leurs citoyens, à se connecter au processus décisionnel de l'UE.** Chaque épisode comprend également une histoire sur la ville de Bruxelles,

capitale de l'Union européenne mais aussi de la Belgique, qui compte plus d'un million d'habitants, afin de donner un aperçu de son histoire et de ses citoyens à ceux qui ne la connaissent pas bien ou qui n'auront pas l'occasion de la visiter.

Le premier épisode, « Einstein et le prêtre », est sorti en mars 2021 et s'est intéressé aux débats en plénière du CdR avec le président du Conseil européen, l'ancien premier ministre belge libéral, Charles Michel, à propos de la conférence sur l'avenir de l'Europe, ainsi qu'aux débats avec la commissaire européenne Ylva Johansson sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre la haine, les initiatives pour défendre les personnes LGBTIQ en Pologne et en Hongrie, et le développement des systèmes d'intégrité pour combattre la corruption au niveau local. Ce premier épisode raconte également l'histoire fascinante de la rencontre entre Albert Einstein et un prêtre belge dans le parc Léopold, à côté du CdR, en 1927, lors d'une conférence internationale de physiciens.

L'épisode 4, « Les squelettes, les musiciens et deux grandes villes », était une édition spéciale de 25 minutes, à l'occasion de l'attribution de World Mayor Awards 2021, et présentant deux des lauréats : François Decoster, maire de Saint-Omer (France) et président du groupe Renew au CdR qui s'est adressé au GILD pendant sa réunion en juin 2021, et Matus Vallo, maire de Bratislava. Ils ont remporté les prix « service public » et « avenir » respectivement, pour la manière dont les intérêts de Saint-Omer sont défendus et promus au niveau local, régional et européen, et pour le plan détaillé et prospectif que le maire Vallo a rédigé pour Bratislava et qu'il a rapidement mis en œuvre. L'épisode inclut de nombreuses histoires étonnantes sur les deux maires, ainsi que sur les liens entre Bruxelles, Saint-Omer et Bratislava. Plus récemment, l'épisode 5, « Le crime et le chevalier solitaire », a été consacré au travail des rapporteurs de Renew Europe. Alexia Bertrand, cheffe du groupe libéral au Parlement

régional de Bruxelles, a rédigé un rapport pour le CdR sur les droits des consommateurs dans un monde post-COVID et décarbonisé. En particulier le rapport contenait la proposition d'étiqueter les produits de manière à permettre aux consommateurs de faire le choix en fonction de la durée de vie des articles, de la possibilité de les réparer et de l'impact environnemental et social que leur production a suscité. La conseillère irlandaise Kate Feeney, du conseil de Dún Laoghaire-Rathdown, a rédigé un rapport sur la stratégie LGBTIQ 2020-2025 de l'UE et a prononcé un discours passionné face aux amendements homophobes déposés par des membres du parti Fidesz du Premier ministre hongrois Victor Orban. Feeney a été soutenue par les représentants de la plupart des autres groupes politiques et les amendements ont été résolument rejetés. Enfin, cet épisode raconte l'histoire du « chevalier solitaire » qui s'est battu pour empêcher la destruction de certains bâtiments de Bruxelles conçus par Victor Horta, l'un

des pères fondateurs du style architectural Art nouveau, comment il a échoué et réussi, et quel est son surprenant héritage.

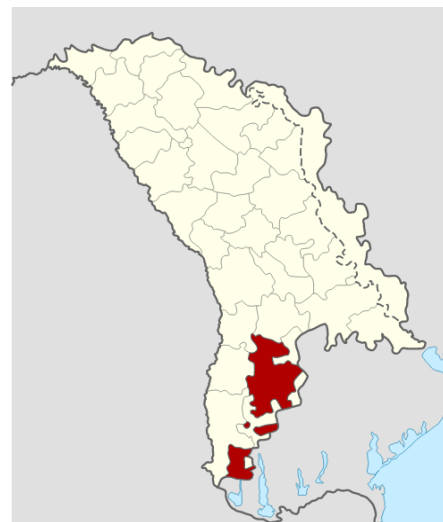
L'épisode 6 du podcast est actuellement en cours de production et devrait être publié aux alentours du 7 décembre 2021. Le podcast paraît environ toutes les six semaines, généralement après une session plénière du Comité européen des régions, et est écrit et raconté en anglais par Sean O'Curneen, le secrétaire général du groupe Renew du CdR, qui a commencé sa carrière professionnelle comme journaliste. Le podcast est disponible sur la plupart des grandes plateformes (Apple, Spotify, Soundcloud, Google Podcasts), ainsi que sur YouTube. Sur toutes ces plateformes, les auditeurs intéressés peuvent s'abonner pour être avertis de la publication de nouveaux épisodes. Le podcast est également disponible sur le site Internet du groupe Renew Europe du CdR.

## LES REGIONS ET LES DIASPORAS. UNE OPPORTUNITE POUR LE DEVELOPPEMENT

*Alexandr Tarnavski, Membre de l'Assemblée du peuple du Territoire autonome de Gagaouzie, République de Moldova*

Il serait impossible de décrire la participation de la diaspora dans le développement d'une région sans tenir compte du contexte national. Plus d'une moitié de la population active a quitté la République de Moldova depuis son accession à l'indépendance. Une partie de ces personnes ont rejoint la diaspora, les autres travaillent à l'étranger tout en rentrant périodiquement dans leur patrie. La raison principale de cet état des choses déplorable réside dans la situation économique de notre pays

caractérisée par le chômage caché et le bas niveau de motivation professionnelle. La République de Moldova est un des leaders mondiaux du point de vue de la part de la diaspora dans l'économie nationale : les transferts d'argent en provenance de l'étranger constituent 16% du PIB. Un exemple parlant de l'échelle de l'émigration et du rôle de la diaspora est l'élection présidentielle de l'automne dernier, où chaque sixième votant appartenait à la diaspora. Dans ce contexte le Moldova a découvert



une nouvelle dimension de l'influence de la diaspora – le phénomène

### RAPPORTS GILD 41E SESSION DU CONGRES A STRASBOURG, 26-28 OCTOBRE 2021 (VOIR [DOCUMENTS](#))

**Harald BERGMANN, Pays-Bas & Zdenek BROZ, République tchèque**

- Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Macédoine du Nord (corapporteurs)

**Marc COOLS, Belgique**

- Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Chypre (corapporteur)

**Carla DEJONGHE, Belgique**

- Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Albanie (corapporteure)

électoral.

En parlant du niveau régional, j'aimerais souligner les opportunités qui s'offrent ainsi aux autorités. Il faut souligner que les centres principaux de la diaspora issue de la Gagaouzie sont Moscou, Istanbul et Francfort. Les pouvoirs locaux doivent utiliser le potentiel de cette diaspora plus activement. Il peut s'agir par exemple de la philanthropie, pour que les représentants de la diaspora qui ont réussi puissent prendre part à la mise en place des projets humanitaires dans leur pays d'origine. Une partie de la diaspora peut également

participer à la diplomatie municipale afin de contribuer au développement des projets intermunicipaux de développement transfrontaliers. Un autre objectif important est la coopération avec la diaspora dans le domaine culturel, notamment en faveur de la préservation de la langue et de l'identité gagaouzes.

Une structure publique régionale spécifiquement destinée à coordonner la communication et la coopération entre les autorités et la diaspora serait un mécanisme très important pour améliorer la collaboration.

En conclusion, j'aimerais ajouter mon opinion subjective : le phénomène de migration et de constitution de diaspora – malgré le caractère légitime de son émergence et son effet positif pour l'économie nationale grâce aux transferts d'argent et aux projets humanitaires – produit un effet dévastateur sur notre région et notre pays, à cause de la fuite de la population active, notamment de la jeunesse, et témoigne du fait que les institutions publiques de tous les niveaux n'arrivent pas à remplir leur mission principale : améliorer la qualité de vie de la population.

## PLUS DE 15 ANS D'ACTIVITE AU CONGRES. MON ENGAGEMENT POUR LES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE

*Laurent Wehrli, ancien Maire de Montreux, membre du Conseil national suisse*



Je m'appelle Laurent Wehrli et j'ai été élu au gouvernement de la Commune de Montreux, en Suisse, en 2000, après l'avoir été au Parlement de cette ville en 1997. De 2011 à 2021, j'en ai été le Syndic, comme on dit dans le Canton de Vaud, soit le Maire. En parallèle, j'ai été élu à l'Assemblée constituante du Canton de Vaud de 1999 à 2002, puis au Parlement du Canton de Vaud de 2002 à 2015 – Parlement que j'ai présidé de 2013 à 2014 – puis au Parlement fédéral suisse dans la Chambre du Conseil national, depuis 2015, où je siége toujours. En marge de ces fonctions électives, j'ai assumé la mission de trésorier opérationnel de l'Assemblée des régions d'Europe de 1994 à 2002, le secrétariat général de l'Association suisse du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) de 2000 à 2011, puis la présidence de cette association.

Depuis 2005, j'ai eu le privilège de siéger au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, plus particulièrement dans la Chambre des pouvoirs locaux. Je dis privilège car j'ai beaucoup aimé cet engagement politique en faveur des communes et des régions de notre continent, en pleine collaboration avec les 47 délégations du Conseil de l'Europe. Les sessions à Strasbourg, le fait d'être rapporteur, l'observation d'élections notamment en Ukraine m'ont enrichi, m'ont permis de renforcer mes propres compétences par les échanges de bonnes pratiques et les expériences entendues de collègues, que ce soit lors des séances ou lors des entretiens plus informels. Je tiens ici, par la voie de ce bref article, à renouveler mes vifs remerciements à toutes et tous les collègues que j'ai eu le bonheur de côtoyer. Merci pour nos échanges et nos engagements communs.

Un tel engagement au sein du Congrès est plus qu'utile car il contribue très directement au développement de la démocratie sur le continent européen, car je suis convaincu – dans la suite du professeur Denis de Rougemont – de l'importance fondamentale de l'Europe des régions et des communes. L'Europe ne peut être démocratique si elle ne dispose pas de pouvoirs locaux et régionaux forts,

compétents et acteurs du développement harmonieux et durable des populations et de l'environnement qui leur sont confiés. Et le Congrès assume un rôle essentiel pour cela, par ses actions en faveur de plus de démocratie que ce soit par les observations d'élections et bien sûr les rapports réguliers de suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale et régionale. Sans le Congrès, ces missions ne seraient pas assurées et la démocratie y perdrait, les habitantes et habitants des 47 pays membres y perdraient ! Le Congrès assume également un rôle des plus utiles de formation et de renforcement des compétences des autorités locales et régionales, gage aussi de qualité de leurs actions.

Je quitte le Congrès au 31 décembre 2021, vu le terme de mes mandats électifs sur le plan communal. Mais sachez que je garderai toujours en moi l'intérêt et le plaisir – n'ayons pas peur de le reconnaître – d'un tel mandat. Sachez que je garderai toujours l'engagement d'œuvrer pour la pleine reconnaissance des pouvoirs locaux et régionaux en Europe, fondamentaux de réponses plus appropriées et plus rapides aux besoins évolutifs des populations et fondamentaux de la force de la Démocratie dans notre continent !

**NOUS CONTACTER** : Tél: +33 3 8841 2682 email: [maria.bigday@coe.int](mailto:maria.bigday@coe.int)

Page web: <http://www.congress-political-groups.eu/en/5-ildg/>

